

DEC170170INC

Décision portant nomination de Mme Chantal Prévost, directrice adjointe par intérim de l'unité propre de recherche UPR9080 intitulée Laboratoire de Biochimie Théorique (LBT)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133026DGDS du 20 décembre 2013 portant notamment renouvellement de l'unité propre de recherche n°9080 intitulée Laboratoire de Biochimie Théorique (LBT) et nommant M. Philippe Derreumaux directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC162069INC en date du 31 août 2016 portant cessation de fonctions de M. Philippe Derreumaux et nomination de M. Marc Baaden, directeur de l'unité propre de recherche UPR9080 intitulée « Laboratoire de Biochimie Théorique » (LBT) ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Chantal Prévost, Chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité propre de recherche susvisée, à compter du 1^{er} février 2017 jusqu'au 31 août 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

31 JAN. 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13